

VACANCES D'ÉTÉ 2020

3 à 13 ans

dans la limite des places disponibles

**DATE
LIMITE
D'INSCRIPTION**
pour juillet : le 26/06/2020
pour août : le 24/07/2020

INSCRIPTION À L'ACCUEIL DE LOISIRS COURTELINE

	<u>REPRÉSENTANT LÉGAL 1</u> Se désigne comme payeur et destinataire des factures	<u>REPRÉSENTANT LÉGAL 2</u>
NOM
PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTAL-VILLE
TÉL. DOMICILE
TÉL. PORTABLE
E-MAIL@.....@.....
PROFESSION
NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR
TÉL. TRAVAIL

En cas de garde alternée et partage des frais, chaque parent doit remplir 1 fiche d'inscription.

Les tarifs sont fonction du quotient familial.

Accueil de Loisirs - Tarif Journée

TOURS	HORS-TOURS
entre 3,50 € et 15,70 €	entre 19,90 € et 32,10 €

Pour plus de détails, reportez-vous au règlement intérieur et financier en vigueur.

Un tarif spécifique pourra être appliqué pour les enfants bénéficiant d'un P.A.I. (allergies alimentaires, diabète, ...).

Pour calculer le tarif :

- Je fournis une attestation CAF récente et autorise la conservation des données me concernant.
- Je communique mon n° allocataire CAF
et autorise la consultation et la conservation des données me concernant.
- Si non allocataire CAF, je transmets mon dernier avis d'imposition et la fiche quotient familial (ci-jointe).

À défaut, le tarif maximum est appliqué.

Pièces à remettre lors de l'inscription :

- ▶ Décharge de responsabilité,
- ▶ Fiche sanitaire (se munir du carnet de santé de l'enfant).

**DOSSIER À REMPLIR
ET À REMETTRE À L'OPÉRATEUR**

ASSOCIATION COURTELINE

44/48 rue Georges Courteline - 37000 TOURS

02 47 76 02 67

courteline@courteline.fr

CACHET DE L'OPÉRATEUR

ÉTAT CIVIL DE L'ENFANT	1 ^{er} ENFANT	2 ^e ENFANT	3 ^e ENFANT
Nom(s)			
Prénom(s)			
Date(s) de naissance			
École			
Classe			
P.A.I. (allergies alimentaires, diabète,...) AEEH (reconnaissance handicap)	P.A.I. <input type="checkbox"/> AEEH <input type="checkbox"/>	P.A.I. <input type="checkbox"/> AEEH <input type="checkbox"/>	P.A.I. <input type="checkbox"/> AEEH <input type="checkbox"/>

Cochez les périodes d'inscription pour chaque enfant.

Juillet 2020	du 6 au 10 juillet (5 jours)			
	du 15 au 17 juillet (3 jours) fermeture lundi 13 juillet			
	du 20 au 24 juillet (5 jours)			
	du 27 au 31 juillet (5 jours)			
Août 2020	du 3 au 7 août (5 jours)			
	du 10 au 14 août (5 jours)			
	du 17 au 21 août (5 jours)			

Avez-vous besoin d'une attestation de présence/paiement ? OUI NON

(pour obtenir une participation éventuelle de votre comité d'entreprise ou comme justificatif de frais de garde pour la prochaine déclaration de revenus)

J'autorise OUI NON

la publication de l'image de mon (mes) enfant(s) dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs sur les supports suivants notamment : journaux et brochures d'information municipale, site internet de la ville de Tours, reportages télévisés ayant pour objet la communication de la ville de Tours et des services publics, dans le monde entier et pour la durée légale des droits.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et financier 2019-2020 relatif à cette activité, et à le respecter.

Il est consultable et téléchargeable sur tours.fr

Je soussigné(e), responsable légal(e) de(des) l'enfant(s) à inscrire :

- déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, notamment **l'adresse de mon domicile** ;
- m'engage à signaler par écrit tout changement dans ces renseignements qui interviendrait au cours de l'année.
- m'engage pour le compte de tout autre titulaire de l'autorité parentale.



TOURS, le.....

Signature obligatoire,